

Communiqué de presse

Le black-out en Italie plaide en faveur d'une ouverture du marché

Rapport de l'Office fédéral de l'énergie concernant la panne

Pour l'économie, une haute sécurité d'approvisionnement et des prix compétitifs au plan européen constituent les deux objectifs majeurs qui doivent être assignés aux entreprises électriques suisses. Dans ce contexte, l'analyse de l'incident était très attendue.

Pour economiesuisse, il faut tirer les leçons de ce dysfonctionnement en agissant sur deux fronts. D'abord sur le plan technique, il s'agit d'adapter à la réalité économique les règles appliquées au plan international par les entreprises électriques actives dans le commerce de courant. Ensuite au plan législatif, il s'avère nécessaire que la Suisse harmonise ses dispositions légales avec celles de ses voisins. La défaillance italienne nous a signifié une fois de plus que notre pays ne peut pas se permettre de faire cavalier seul s'il veut maintenir le niveau de fiabilité de son alimentation électrique et tirer avantage de sa position de plaque tournante dans le commerce continental de courant. Ces deux buts doivent être réalisés dans les meilleurs délais.

En collaboration avec les autorités compétentes existantes, la branche électrique suisse sera en mesure de relever ces défis, si elle dispose du cadre juridique indispensable, qui fait défaut actuellement. Nos autorités seraient ainsi bien inspirées d'accélérer le processus d'adoption du nouveau projet de libéralisation du marché suisse, qui seul permettra d'appréhender dans leur globalité les nombreuses questions qui se posent.

C'est en proposant une organisation du marché électrique suisse qui tienne compte des exigences de sûreté d'approvisionnement, mais dans le cadre d'une subsidiarité et d'une compétitivité bien comprises, que nos autorités répondront au mieux aux craintes exprimées par le peuple suisse lors de la votation sur la LME.

Zurich, le 25 novembre 2003

Pour tout renseignement complémentaire : F. Roduit, 079 333 85 47